

RÉSERVE D'EAU / FORAGE

Création d'une  
réserve d'eau  
ou d'un forage  
pour l'irrigation

Les   
AVANTAGES

- > Une équipe pluridisciplinaire (expertise technique et réglementaire) reconnue par l'administration.
- > Une prestation en partenariat avec un bureau d'études.
- > Un accompagnement dans les échanges avec l'autorité administrative.

*Pour faciliter l'accès à l'eau de votre exploitation, nous proposons de vous accompagner dans l'étude de votre projet et de suivi administratif (Loi sur l'eau).*

# RÉSERVE D'EAU/FORAGE

## Nos solutions d'accompagnement



### VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Dimensionner un projet d'irrigation ou bassin de stockage d'eau.
- ▶ Disposer d'un ouvrage conforme à la réglementation.
- ▶ Être accompagné face à la complexité de la Loi sur l'eau.
- ▶ Connaître les conditions d'accès à l'eau en fonction de votre localisation et obligations réglementaires.



### NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ D'identifier vos besoins et la ressource à mobiliser pour le dimensionnement de votre projet.
- ▶ D'avoir un appui sur les aspects réglementaires du projet jusqu'à la fin des travaux.
- ▶ De conduire les démarches administratives avant d'engager les travaux.
- ▶ De rédiger le dossier de déclaration ou la demande d'autorisation (Loi sur l'eau).



#### PUBLIC

Exploitants agricoles, collectivités et particuliers



#### DURÉE

Selon la dimension du projet



#### TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

Sur demande



#### MODALITÉS

Prestation individuelle

## Vos interlocuteurs

### Chef d'équipe

**Benoît LOUCHARD**

02 38 71 90 86

benoit.louchard@loiret.chambagri.fr

### Loïs TAHON

Forage

02 38 71 91 25

lois.tahon@loiret.chambagri.fr

### Ludivine CHATEVAIRE

Réserve

02 38 71 95 93

ludivine.chatevaire@loiret.chambagri.fr